

## Le 1<sup>er</sup> avril 2019

Session de consultation publique du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le premier jour d'avril 2019 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot, Gaston Chouinard et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La conseillère Carole Dansereau est absente.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Aucune personne présente dans la salle.

Le maire ouvre la séance de consultation publique à 19h00.

### **56-19 Ouverture de la séance de consultation publique**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

L'ouverture de la séance de consultation publique, à 19 :00, concernant le règlement no 375-19 modifiant le règlement numéro 315-08 intitulé zonage, afin d'encadrer les usages agricoles en périmètre d'urbanisation zone R-5 et R-8.

**\*ADOPTÉ\***

**Présentation du projet de règlement mais aucune personne présente pour la consultation publique.**

### **57-19 Fermeture de la séance de consultation publique**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

La fermeture de la séance de consultation publique, à 19 :30.

**\*ADOPTÉ\***

## Le 1<sup>er</sup> avril 2019

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le premier jour d'avril 2019 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot, Gaston Chouinard et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La conseillère Carole Dansereau est absente.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

3 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

### **58-19 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

### **59-19 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 mars 2019 et de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2019**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 mars 2019 et de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2019, soient adoptés tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

**Dépôt et présentation du rapport financier de la Municipalité pour l'année 2018 par Christina Laflamme de Raymond Chabot Grant Thornton.**

**60-19 Mandat de vérification pour l'année 2019**

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu de renouveler le mandat de vérification de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. pour l'année 2019 incluant la préparation du rapport pour le Ministère des Affaires Municipales et Occupation du Territoire (MAMOT), la préparation des déclarations d'impôts fédérale et provinciale ainsi que la vérification pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier et l'audit du rapport du coût net de la collecte sélective. Si des éléments n'étaient plus exigés par les gouvernements, la facture sera ajustée.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense au budget 2020.*

La première période de questions est ouverte à 19h40.

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel du mois de mars 2019.

**61-19 Demande du Journal Le Saint-Armand pour la salle communautaire**

**Considérant** la demande du Journal Le Saint-Armand afin de tenir gratuitement leur assemblée générale annuelle à la salle communautaire de la Municipalité le 11 mai 2019 à 13 :00 ;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser la tenue de l'assemblée générale annuelle du Journal Le Saint-Armand le 11 mai prochain, en payant seulement les frais de ménage au montant de 50\$.

Vote 4 élus en faveur : Jean-Pierre Morlot, Roger Santerre, Robert Gaboriault et Micheline Dufour,

Contre 1 élu : Gaston Chouinard

**\* ADOPTÉ\***

**62-19 Chemin de la Grande-Ligne Est- Demande d'intervention- du MTQ**

Considérant l'état de détérioration avancée du chemin de la Grand-Ligne Est soit les nombreux nids de poule dans la chaussée et les accotements ;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prévoir à court terme la réfection et la réparation du chemin de la Grande-Ligne Est.

**\*ADOPTÉ \***

**63-19 Comptes à payer**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

|  |          |
|--|----------|
| Cotisations employeur fédérales (février) payé                                   | 631,38   |
| Cotisations employeur provinciales (février) payé                                | 1 752,95 |
| Élus   | 2 533,91 |
| Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé    | 5 755,65 |
| Pompiers , aides voirie, opérateur eaux usées et préposé à l'entretien,          | 3 258,44 |
| CNESST (solde 2018 et frais de gestion de dossier 2019)                          | 762,32   |
| Gaston Chouinard (remboursement collations formation intergénérationnelle MADA ) | 27,87    |
| Régie intermunicipale (enfouissement déchets 9,88 TM et compostage 2,73 TM )     | 983,15   |
| Sani-Éco (recyclage décembre 2018 4,140 T & février 2019 3,790 TM)               | 638,23   |
| Bell mobilité (cellulaire) payé  | 19,50    |

|   |           |
|---|-----------|
| Hydro-Québec (éclairage public ) payé   | 244,55    |
| Hydro-Québec (site de traitement) payé  | 1 109,28  |
| Vidéotron(caserne) payé   | 82,46     |
| Télébec (site de traitement)  | 86,24     |
| Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé                                      | 242,70    |
| Marché Gendreau (essence SSI et voirie,ampoules)  | 279,49    |
| Ferme Macy Ridge-Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 2/2)                        | 143,72    |
| Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 695,20 litres, caserne)                           | 773,96    |
| Raymond Chabot Grant Thornton (états financiers et vérification fin d'année 2018)         | 8 646,12  |
| Outillage Rioux GDB (table PC service incendie)   | 149,47    |
| Groupe Guérin (Changement résine salle communautaire)                                     | 639,56    |
| Rona Bedford (outils voirie, pièces souffleuse)   | 54,89     |
| L'Homme & fils (achat 4 bacs orudres suppl. pour l'école)                                 | 413,82    |
| CMP Mayer inc. (achat 2 gaffes pour SSI)  | 396,09    |
| Aréo Feu (Habillement pompier, gaffes, cagoule, hache,marche pied)                        | 3 384,43  |
| Déneigement Benoit Cloutier (déneigement espaces municipaux versement 2/2)                | 950,00    |
| Purolator (frais transport fourniture service incendie et environex)                      | 43,52     |
| Centre de services partagés (mise à jour normes routières tome VI, entretien)             | 134,01    |
| Papeterie Coupal ( papier, agrafeuse, étiquettes )  | 146,45    |
| Orizon Mobile ( installation et programme du système survi-véhiculaire)                   | 2 316,86  |
| CDTEC Calibration inc (calibrage détecteur de gaz)  | 137,97    |
| Pagenet (service pagets pour le service incendie)   | 61,75     |
| Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie)                                     | 108,00    |
| Groupe Environex inc. (analyses eaux usées)   | 167,86    |
| Ville de Cowansville (cour municipale frais administratifs 10-11-12- 2018)                | 172,46    |
| Ville de Bedford (préventionniste,février 2019 et collecte mat. Résiduelles février 2019) | 6 443,37  |
| Les Emballages Caroussel (produits entretien, papier hygienique)                          | 150,65    |
| SOS technologies (programme oxy-vie pour 2019)  | 453,58    |
| Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats, MARS 2019)                      | 1 593,78  |
| Transport Hanigan ( déneigement chemins+ sel et abrasifs 2018-2019 5/ 5)                  | 20 930,92 |
|   | 66 821,36 |

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2019.

**\*ADOPTÉ\***

**64-19 Adoption du règlement numéro 375-19 modifiant le règlement numéro 315-08 intitulé zonage, afin d'encadrer les usages agricoles en périmètre d'urbanisation zone R-5 et R-8**

Attendu que le projet de règlement numéro 375-19 et dont, l'avis de motion a été régulièrement donné conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 7 janvier 2019 et que le projet de règlement a également été présenté à cette date ;

Attendu qu'une séance de consultation publique a eu lieu en date du 1<sup>er</sup> avril 2019 et qu'aucune objection n'a été formulée concernant cette modification règlementaire ;

Attendu que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée ;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 375.19 modifiant le règlement de numéro 315-08 intitulé zonage, afin d'encadrer les usages agricoles en périmètre d'urbanisation zone R-5 et R-8.

De faire parvenir ledit règlement à la MRC pour la conformité au schéma d'aménagement.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

**\*ADOPTÉ\***

**65-19 Adoption du règlement numéro 428-19 concernant la gestion contractuelle Loi 122**

Attendu que le projet de règlement numéro 428-19 et dont, l'avis de motion a été régulièrement donné conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 4 mars 2019 et que le projet de règlement a également été présenté à cette date ;

Attendu que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée ;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Micheline Dufour  
et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 428-19 concernant la gestion contractuelle Loi 122.

De faire parvenir copie conforme dudit règlement Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

**\*ADOPTÉ\***

**66-19 Adoption du rapport annuel 2018 An 2 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie**

Attendu que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018;

Attendu que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

Attendu que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte cinq (5) onglets : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), et Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique);

Attendu que le rapport annuel 2018 An 2 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2018 An 2;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Gaston Chouinard  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge adopte le rapport d'activités annuel 2018 An 2 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risque en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au Ministère de la Sécurité Publique.

**\*ADOPTÉ\***

**67-19 Demande de dérogation mineure no 19-001 concernant le lot 4 377 051 chemin St-Charles**

**Considérant** la demande de dérogation mineure du lot 4 377 051 chemin St-Charles visant à rendre conforme un silo à grains avec une hauteur de 15, 24 mètres et ayant une marge avant de 10.27 mètres, réglementaire aux dispositions du règlement de zonage 315-08, concernant l'article 50, sur les marges de recul avant concernant les bâtiments utilisés à des fins agricoles qui stipule que la marge de recul avant, d'un bâtiment de plus de 9 mètres de hauteur, doit être de 30 mètres plus 3 fois sa hauteur;

**Considérant** que les membres du CCU recommandent l'acceptation de la présente demande de dérogation mineure ;

Il est proposé par Gaston Chouinard  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure no 19-001 lot 4 377 051 chemin St-Charles, tel que stipulé dans la présente.

**\*ADOPTÉ\***

**68-19 Demande de dérogation mineure no 19-002 concernant le lot 4 376 655 rue Choquette**

**Considérant** la demande de dérogation mineure du lot 4 376 655 rue Choquette visant à rendre conforme la création de trois (3) lots avec un frontage simple minimal de 31.92 mètres au lieu de 50 mètres réglementaire. Cette demande affectant la disposition réglementaire du règlement de lotissement no 316-08, au niveau du frontage minimal ;

**Considérant** que les membres du CCU recommandent l'acceptation de la présente demande de dérogation mineure ;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure no 19-002 lot 4 376 655 rue Choquette, tel que stipulé dans la présente.

**\*ADOPTÉ\***

**69-19 Nouveau pompier volontaire pour le service de sécurité incendie**

**Considérant** les recommandations du directeur du service de sécurité incendie ;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu d'embaucher M. José Desautels comme pompier volontaire au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge.

L'embauche sera définitive après une période de probation de six mois. La formation ne débutera qu'après cette période et une entente devra être signée.

**\*ADOPTÉ\***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

**70-19 Démission de trois pompiers pour le service de sécurité incendie**

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie ;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'accepter la démission des pompiers :

- Mme Brittany McCool
- M. Mario Arsenault
- M. Patrick Thibodeau

**\*ADOPTÉ \***

**71-19 Voirie printemps 2019 –Achat de panneaux de signalisation, réparation pick up et location deux toilettes portatives**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu d'autoriser :

- L'achat de panneaux de signalisation pour un montant de 903.88\$;
- La réparation du pick up pour un montant de 1035.26\$;
- La location de deux toilettes chimiques pour la saison estivale du 15 mai au 15 octobre 2019. Une toilette sera installée sur le stationnement de l'Hôtel de Ville, dans le cadre du circuit cycliste secteur ouest de la MRC Brome-Missisquoi, l'autre toilette sera installée au stationnement aménagé par l'Organisme Héritage Stanbridgeois près du pont couvert.

**\*ADOPTÉ\***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

**72-19 Estimation des travaux d'entretien paysager de l'hôtel de ville 2019**

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'accepter pour un montant maximum de 1500.00 \$ à Naturellement Concept pour l'entretien estival des aménagements paysagers autour de l'Hôtel de Ville pour l'année 2019. Le budget en temps et produits nécessaires est estimé à 1 500 \$ incluant les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**73-19 Demande de commandite couvrant les frais de location de la salle communautaire de la Fabrique**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que la municipalité commandite les deux dîners organisés par la Fabrique en prêtant gratuitement la salle communautaire. Ces activités de financement auront lieu le 28 avril 2019 et le 27 octobre 2019.

**\* ADOPTÉ\***

**74-19 Candidature pour le poste d'entretien ménager de la salle communautaire**

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU d'autoriser la candidature de Mme Nancy Ling pour l'entretien ménager de la salle communautaire, pour une période d'essai de 3 mois et ce au montant de 15\$ de l'heure.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**75-19 Autorisation pour la journée cycliste REDPATH du Lac Champlain (CCLACC)**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

et résolu :

- d'autoriser le Circuit Cycliste du Lac Champlain CCLACC à tenir une partie de leur activité : Journée Cycliste REDPATH du Lac Champlain sur les routes de la municipalité selon les documents joints à la demande. Cette activité se tiendra le 8 juin 2019.
- De demander à l'organisation le CCLACC d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec ;
- De demander l'organisation le CCLACC d'enlever dans les plus brefs délais après le 8 juin 2019 toutes les affiches, les panneaux indicateurs installés pour leur événement.

**\*ADOPTÉ \***

La deuxième période de questions est ouverte à 20 :35.

La levée de l'assemblée est demandée par Gaston Chouinard à 20 :55

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière